

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-LÉONARD

Séance du mardi 22 mars 2022

Rapporteur : Monsieur le Maire

QUESTION N°12:

Débat public sur le développement d'un second parc éolien en mer en Centre Manche

Dans le cadre de sa lutte contre le dérèglement climatique, l'Etat a fait le choix de développer un second parc éolien pouvant aller jusqu'à 1,5 GW en Centre Manche.

Conformément au code de l'Environnement, l'Etat a saisi la Commission Nationale du Débat Public.

En application de l'article L121-8-1 du code de l'Environnement, les collectivités territoriales situées sur le littoral de la façade maritime sont invitées à donner leur avis sur le projet au plus tard le 16 mai 2022.

Le conseil municipal, destinataire du courrier mentionnant le lien pour accéder aux informations, est invité à se prononcer.

4 votes CONTRE (N. NAGUET, MME JARRY, MME LEBAS PIGNOL, MME PRIEUR)
4 abstentions (M. LANOTTE, MME LETELLIER, MME DESRECHIT, M. LECOINTRE)

Adopté à la majorité.



Handwritten signatures in blue ink, including names like "Berthier", "Letellier", "Naguët", "Jarry", "Lebas Pignol", "Prieur", "Lanotte", "Desrechit", and "Lecointre".

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-LEONARD
76400 (SEINE MARITIME)

Séance du mardi 22 mars 2022

Conseillers Municipaux :

En exercice :	19
Présents :	17
Excusés :	2
Absents :	0
Votants :	17

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 22 mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de SAINT-LEONARD, légalement convoqué le 14 mars deux mille vingt-deux, s'est réuni à la salle Henri Lambert de SAINT-LEONARD.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été ouverte par Monsieur Bernard HOGUET, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bernard HOGUET, *Maire*
Mesdames Bernadette MALANDAIN, Marie-France MOIGNOT, Sophie RIOULT
et Messieurs François DAUDRUY, Serge LECROSNIER, *Adjoint au maire*
Monsieur Victor BALIER *Conseiller municipal délégué*
Mesdames Marie-Lise DEGREMONT, Christelle JARRY, Marie-Claire LEBAS
PIGNOL, Xavier LECOINTRE, Nathalie LETELLIER, Marie-Pierre PRIEUR et
Messieurs Dany DEFONTAINE, Jean-Michel LAMOTTE, Claude MAGUET,
Christopher MAUVE, *Conseillers municipaux*

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

Madame Elvira HACHE, Monsieur Xavier PAILLETTE.

Assistait également à la réunion Madame Angélique VERROUST, secrétaire de mairie.

Comme prévu à l'article L.2121-15 du C. G. C. T, il a été procédé immédiatement à l'élection d'un *secrétaire de séance* pris au sein du Conseil ; *Monsieur Serge LECROSNIER* a été désigné pour remplir ces fonctions.